

## Procès-verbal du Conseil d'Administration du 04 janvier 2025

Le Conseil d'Administration de l'aéroclub du Valois s'est réuni le samedi 04 janvier 2024 à 14h30 dans les locaux de l'association, Aérodrome du Plessis-Belleville, RN 330, 60950 Ermenonville, sous la présidence de Pascal Chagnon.

### **Administrateurs présents** : (8 puis 9)

Pascal Chagnon (P), Didier Bober (VP), Daniel Cofflard (Trésorier), Régis Corbeau (TA), Nicolas Pinhas (Secrétaire), Cyril Dautriche (SA), Christophe Rouvière, Martine Gay et Stéphane Basset (RP, *présent à partir de 16h15*).

### **Administrateurs représentés** : (1)

- Véronique Dugour (ayant donné son pouvoir à Christophe Rouvière)
- Roland Maguer (CPS, ayant donné son pouvoir à Stéphane Basset)

### **Administrateurs absents excusé** : (1 puis 0)

- Stéphane Basset (RP, *absent jusque 16h15*).

### **Invité** : (1)

- Laure Hélaine (cotisation 2025 non renouvelée au moment de la réunion)

## **ORDRE DU JOUR**

- 1. Point sur les membres, les HDV et la trésorerie**
- 2. Point sur la flotte avions**
- 3. Point sur les événements passés et à venir :**
  - Retex sur la JPO de l'aéroclub et le forum des associations en 2024
  - Soirée des brevetés
  - Opérations de vols de découvertes : *EAJ, BIA, Kiwanis*
  - Signature de la convention BIA avec le lycée de Nogent-sur-Oise
- 4. Commissions en cours et nouvelles**
  - Communication
  - Recherche de subventions
  - Ateliers pédagogiques
  - BIA
- 5. Points divers :**
  - Renouvellement de la convention avec l'ACRM
  - Projets pour 2025
- 6. Conclusion du CA**

Avec un total de 9 administrateurs dont 8 présents et 1 représenté (pouvoir), le quorum est atteint et la séance peut débuter à 14h35.

Le président souhaite la bienvenue et présente ses vœux de nouvelle année aux administrateurs et excuse les absents.

Prévu initialement à l'ODJ, le bilan CPS 2024 est reporté au prochain CA en raison de l'indisponibilité du responsable CPS et du responsable pédagogique auquel les éléments avaient été retransmis.

### **1. Point sur les membres, les HDV et la trésorerie :**

Le Trésorier et le Trésorier Adjoint informent le CA que nous avons atteints le total de 100 membres à la fin 2024. C'est la première fois que le cap de la centaine de membres est franchi depuis notre emménagement au Plessis-Belleville (septembre 2016).

Nous n'étions alors plus que 65 membres sur un total de 140 lorsqu'encore sur la base de Creil.

	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
Nombre d'adhérents	67	81	90	97	100
Elèves	12	24	22	29	27
Nouveaux membres	11	28	21	31	22

A ce jour, nous sommes 54 membres inscrits en ce début 2025. La moitié des membres du club n'ont pas encore renouvelé leur adhésion pour la nouvelle année.

Durant les 4 dernières années, nous avons eu un turn over important avec le renouvellement de près de 50 % des membres de l'association.

Certains membres ne s'inscrivent que pour un an : soit dans le but de passer uniquement une qualification de vol de nuit (moins chère dans notre club que sur les plateformes pratiquant le vol de nuit dans la région), soit parce qu'ils abandonnent leur formation ou leur pratique de l'aéronautique (difficultés financières, manque de disponibilité personnelle, de motivation...).

Cette augmentation du nombre de membres est donc la bienvenue, même si à contrario les heures de vol ont finalement diminué de -100h en 2024 avec un total de 790 h (-13% par rapport aux 895 h de la fin 2023).

Nous avons réussi à atteindre le même nombre d'heures de vol que l'année précédente au mois de septembre dernier, malgré l'indisponibilité d'un avion durant 4 mois (changement moteur du LC suite à son accident) et la période compliquée des JO cet été.

Mais la météo exceptionnellement défavorable de ces trois derniers mois de l'année 2024 aura eu raison des résultats obtenus auparavant.

Ces 100 h perdues en 2024 correspondent aux heures de vol réalisées en moins sur le LC en 2024, pouvant s'expliquer par l'indisponibilité de l'avion durant 4 mois durant la meilleure saison de l'année. Les autres avions ont réalisé sensiblement les mêmes activités en 2024 qu'en 2023.

	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
<b>Heures de vols</b>	<b>379</b>	<b>597</b>	<b>751</b>	<b>895</b>	<b>790</b>
<b>Instruction DC</b>	151	221	227	327	289
<b>HdV VB</b>	197	282	351	405	397
<b>HdV LC</b>	141	265	235	265	163
<b>HdV ZZ</b>	x	x	164	224	230

Le total des heures d'instruction est également en retrait en 2024, de même que les vols d'initiation.

Le bilan des vols découvertes réalisés en 2024 sera revu, en tenant compte des vols réalisés dans le cadre d'opérations particulières telles que la JPO, les BIA et les EAJ.

L'activité des vols *Wingly* demeure très limitée avec un total de seulement 3h réalisées en 2024. Un rappel sera fait auprès de l'un des pilotes habilités qu'il a l'obligation de faire des vols *Wingly* uniquement avec le ZZ et pour des vols d'une durée minimale de 40 minutes (cf. Règlement Intérieur).

Au niveau de la trésorerie, l'année 2024 s'est soldée avec un déficit de 54 000 € que le club a dû couvrir à l'aide de son compte bancaire (passé de 140 559 € à la fin 2023 à 86 182 € à la fin 2024). Cela est essentiellement dû aux coûts de la maintenance pour le remplacement du moteur du LC.

Le surcoût du tarif du carburant *Total* au Plessis (actuellement à 2,72 €/l alors qu'il est à 2,40 €/l ailleurs en France pour *Total*) explique également les pertes nous ayant obligé de revoir les tarifs de nos avions à la fin de l'année 2024. Pour autant, ces nouveaux tarifs restent des prix « plancher », ne nous permettant pas de dégager un quelconque bénéfice.

## **2. Point sur la flotte avions**

Cyril Dautriche et Didier Bober présentent en tant qu'adjoints correspondants maintenance de Guillaume Doriot la situation de la flotte de l'aéroclub.

Depuis les trois derniers mois, la situation s'est dégradée avec à présent aucun avion apte au vol de nuit, correspondant à une demande forte de la part des membres et des instructeurs du clubs : le ZZ reste est inapte VDN depuis 10 mois, le VB depuis 2 mois et le LC depuis 1 mois.

Tous les travaux nécessaires ont été commandés (votés par le CA du club) et les pièces reçues, mais l'atelier de maintenance n'arrive pas à effectuer les interventions requises. Seules les actions courantes des visites classiques de maintien en état de vol des appareils ont pu être faites. Des tentatives d'entrevues avec l'atelier pour discuter de tout cela ont été initiées, mais n'ont pour le moment pas abouti.

Les correspondants maintenance se sentent à présent impuissants dans la mission pour laquelle ils s'étaient portés volontaires, et proposent que la tâche soit reprise par le président du club en attendant d'autres solutions.

- **DR400/120 - F-GOVB** : L'avion est limité au vol VFR de jour.
  - L'éclairage d'une partie de la planche de bord doit être réparé depuis l'intervention sur l'éclairage du compas de secours (causant l'inaptitude au VDN) ;
  - La serrure de la poignée de verrière doit être réparée pour que l'avion puisse fermer à clé lors des escales à l'extérieur du Plessis.
- **DR400/140B - F-GYLC** : L'avion est limité au vol VFR de jour.

Il n'a plus que quelques heures de potentiel disponible (proche des -10 h), et devra être arrêté prochainement si la maintenance prévue initialement à la mi-décembre n'est pas réalisée au plus vite (visite 50 h).

  - Le moteur refait à neuf arrive en fin de rodage. L'huile classique pourra être de nouveau utilisée à l'issue de la prochaine maintenance ;
  - Le feu d'anticollision doit être réparé (causant l'inaptitude au VDN) ;
  - La purge du réservoir supplémentaire arrière doit être vérifiée ou changée.
- **DR400/180 - F-GTZZ** : L'avion est limité au vol VFR de jour.
  - Le conservateur de cap (plateau de route) doit être réparé (causant l'inaptitude au VDN) ;
  - La serrure de la poignée de verrière doit être réparée pour que l'avion puisse fermer à clé lors des escales à l'extérieur du Plessis ;

- La purge du réservoir supplémentaire gauche doit être vérifiée ou changée ;
- Les flammes des prises statiques ont disparu ;
- Le moteur du ZZ devrait arriver en fin de potentiel et sera à changer en 2026.

La situation est critique pour l'aéroclub : les membres et instructeurs font régulièrement part d'interrogations aux membres du CA car l'activité vol de nuit est fortement impactée par la situation, alors même que plusieurs membres se sont précisément inscrits au club pour suivre une formation vol de nuit.

A compter de ce jour, un sticker « INOP » sera apposé sur chaque équipement en panne à bord des avions. Cela a pour but de renforcer l'information due aux pilotes sur l'état de chaque avion.

Les membres du Conseil d'Administration saluent le travail réalisé par les correspondants maintenances et les remercient pour les actions entreprises depuis les derniers mois. Le suivi rigoureux de l'état des avions et les nouveaux outils d'information mis en place permettent dorénavant aux membres de l'aéroclub de connaître l'état exact de la flotte à tout instant de manière simple.

Le Président rencontrera les responsables de l'atelier de maintenance cette semaine, pour voir avec eux comment faire pour que les soucis techniques actuels de nos avions, dont certains remontent à plusieurs mois, puissent être levés au plus vite et faire en sorte que les différents travaux demandés par le CA soient bien réalisés.

En tant que Vice-Président, Didier Bober propose de l'accompagner, tout comme il rappelle sa proposition faite depuis plusieurs mois d'apporter son aide en tant que mécanicien EASA Part 66 agréé pour une partie des interventions, uniquement dans le but de soulager la charge de l'atelier de maintenance semblant débordé.

Didier indique de nouveau qu'il ferait ces travaux gracieusement (seulement les frais de déplacement à couvrir par le club). L'atelier pourrait facturer les travaux réalisés par Didier.

### **3. Point sur les évènements passés et à venir :**

- **Retour sur la Journée Portes ouvertes de l'aéroclub le 19/05/2024 :**

Les visiteurs ont permis la réalisation de 6 vols découvertes avec les 2 avions disponibles. Aucune adhésion réalisée suite à l'événement.

L'animation réalisée avec un BBQ pour les membres présents a été très appréciée.

- **Retour sur le forum des associations du 01/09/2024 au Plessis :**

De nombreuses visites ont eu lieu sur le stand de l'aéroclub, mais le lien avec une éventuelle adhésion au club par la suite ne peut être établi. Un cahier de suivi sera mis en place lors des prochaines manifestations, avec une tentative de prise de contact des intéressés par la suite.

Un seul vol découverte a été vendu à cette occasion. L'aéroclub en avait également offert un vol de découverte pour la tombola de la mairie, mais il ne semble pas avoir été utilisé.

Régis Corbeau propose de réitérer la demande de subvention qu'il avait réalisé auprès de la mairie du plessis-Belleville, nous ayant attribué l'année dernière une aide de quelques centaines d'euros.

Quelques matériels de communication complémentaires pourraient être utiles (banderole, kakemono...), de même que pour tout type d'événement similaire, tel que la JPO de l'aéroclub.

- **Retour d'expérience sur la soirée des brevetés du 16/11/2024 :**

Organisée par Régis, cette soirée a permis de célébrer les réussites de nos membres dans leurs activités de vol. Durant la soirée, un trophée a été remis par le Président du club à chacun des nouveaux brevetés présent (3 sur 6).

Ce type d'événement qui n'avait pas eu lieu depuis plusieurs années sera reconduit.

- **Opérations particulières de vols de découvertes en 2024 :**

- Vols du Kiwanis au profit d'enfants malades :

Sous l'impulsion de Cyril Dautriche et Daniel Cofflard, une opération de vols pour une dizaine d'enfants malades et leurs accompagnants a failli voir le jour en septembre dernier en réponse à un appel d'offre du club service du Kiwanis de Chantilly-Creil-Senlis avec lequel notre aéroclub œuvrait régulièrement jusqu'au déménagement de Creil pour le Plessis. L'opération a été reportée au dernier moment par le club du Kiwanis qui pourrait avoir rencontré des difficultés à réunir les documents d'autorisations parentales et médicales nécessaires.

Notre proposition consistait en des animations avec des jeux et un goûter en complément des vols, et demeure valable hormis le coût qui devra être revu à la hausse en raison de la récente augmentation des tarifs de nos avions.

- Vols EAJ : opération du 02/10/2024

Encadré par Cyril Dautriche, le CSA Vol Moteur a organisé une opération de vols au profit de 16 jeunes EAJ (Escadrille Air Jeunesse) de la FA117 Ballard. A l'issue des vols, une cérémonie militaire de remise de leur premier insigne EAJ aux jeunes récipiendaires a eu lieu sur le parking avions de l'aéroclub.

En complément des vols consistant en une mission de reconnaissance aérienne d'objectifs, plusieurs épreuves et animations leur avaient été proposées : une exposition sur les pilotes as de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale au Plessis-Belleville, un atelier pédagogique sur la mécanique avion et un stand de simulateur de vol.

Ce type d'opération a lieu une à deux fois par an au club depuis trois ans. Cyril indique que la prochaine opération EAJ devrait avoir lieu en février 2025 au profit de 9 jeunes.

- Vols BIA : opération du 02/10/2024

Organisée également par Cyril Dautriche, une opération de vols BIA a été réalisée par le CSA Vol Moteur et des membres de l'aéroclub au profit de 21 jeunes du sud de l'Oise.

Comme les années précédentes, l'événement a été mis en place par les officiers référents BIA de la base aérienne de Creil et de l'ANORAAE (Association nationale des Officiers réservistes de l'Armée de l'Air et de l'Espace). Les vols ont été pris en charge par l'entité militaire de la FAF (Fondation des Ailes de France) souhaitant récompenser les jeunes ayant réussi l'examen du BIA 2024 avec mention.

Ce type d'opération a lieu une à plusieurs fois par an au club depuis trois ans. En 2025, Cyril indique que des opérations similaires pourraient avoir lieu en juin et en septembre-octobre.

- Cérémonie de remise officielle des diplômes du BIA 2024 le 09/11/2024

Suite aux vols BIA du 02 octobre dernier, il avait été proposé à l'aéroclub que soit réalisée dans ses locaux une cérémonie de remise officielle des diplômes BIA aux jeunes brevetés 2024.

C'est en présence du nouveau commandant de la base de Creil qu'une vingtaine de jeunes ont reçu leur diplôme après avoir signé les registres de l'Education Nationale (telle la remise officielle du diplôme du baccalauréat). Etaient également présents les représentants des établissements scolaires du lycée *Marie-Curie* de Nogent-sur-Oise, du lycée *Hugues Capet* de Senlis et du lycée professionnel *Rotschild* de Saint-Maximin dans lesquels sont dispensés les cours du BIA.

La cérémonie s'est achevée par un verre de l'amitié organisé par Régis Corbeau, durant lequel les convives ont pu échanger avec les pilotes de l'aéroclub.

Cette opération pourrait être reconduite chaque année.

- **Signature d'une convention BIA entre l'aéroclub et le lycée de Nogent-sur-Oise le 30/11/2024**

Sous l'impulsion de Cyril Dautriche, le Président de l'aéroclub du Valois et le Proviseur du lycée d'enseignement général et technologique Marie Curie de Nogent-sur-Oise ont signé une convention de partenariat pour l'enseignement du BIA (Brevet d'Initiation Aéronautique).

Les cours du BIA auront lieu au sein du lycée de novembre à mai (date de l'épreuve nationale), et des visites et ateliers pédagogiques seront organisés par l'aéroclub en complément de vols au profit de la trentaine d'élèves préparant chaque année le BIA.

Cette action fait suite aux rencontres réalisées durant les vols du 02 octobre et de la cérémonie de remise des diplômes du BIA le 09 novembre dernier.

Un total de 36 lycéens de l'établissement de Nogent-sur-Oise se sont inscrits pour passer l'examen du BIA en 2025.

Gageons que cette convention sera le début d'une relation fructueuse avec le lycée d'enseignement général et technologique Marie Curie de Nogent-sur-Oise et qu'elle fera des émules auprès d'autres établissements de la région.

Un référent BIA sera recherché au sein de notre aéroclub pour faire vivre l'activité et gérer les contacts avec les entités extérieures.

#### **4. Commissions en cours et nouvelles**

- **Commission Communication :**

De nouveaux flyers mis à jour avec les tarifs 2025 seront prochainement imprimés.

Notre site internet pourrait voir apparaître prochainement deux nouvelles pages dédiées aux membres du club pour leur permettre d'échanger entre eux et ainsi mieux se connaître :

- Une page de petites annonces de vente de matériels aéronautiques d'occasion (casques, sacs, livres...);
- Une page de petites annonces d'échanges de services selon les compétences de chacun (bricolage, mécanique, soutien scolaire...).

Un appel sera fait auprès des membres de l'aéroclub afin de trouver des volontaires pour rejoindre la commission communication actuellement composée uniquement de membres du CA (Nicolas, Régis, Christophe).

- **Commission Recherche de subventions :**

Régis Corbeau a fait un premier travail d'identification des organismes locaux susceptibles d'accorder des subventions. Il se propose de réaliser les demandes adéquates aux organismes locaux, allant des mairies au département. D'autres organismes pourraient être sollicités (région, UE..) ainsi que des entreprises dans le cadre de sponsoring, partenariat ou mécénat.

Un appel sera fait auprès des membres de l'aéroclub afin de trouver des volontaires pour rejoindre cette commission actuellement composée uniquement de membres du CA (Régis et Daniel).

- **Commission ateliers pédagogiques :**

Nicolas Pinhas a proposé un nouveau calendrier pour les ateliers pédagogiques de l'hiver 2024-2025 en tenant compte de la demande des membres du club à ce qu'ils aient lieu les samedis matin plutôt qu'en semaine. Cette contrainte s'est révélée incompatible avec la disponibilité des animateurs. Seul Didier Bober a répondu favorablement avec son atelier mécanique avion. Nicolas proposera une date courant février ou mars 2025 pour son atelier sur l'utilisation des boîtiers radio et GPS (GTN) de nos avions.

Il sera rappelé aux membres de l'aéroclub qu'ils sont également invités à assister aux ateliers pédagogiques réalisés par l'ACRM (aéroclub René Mouchotte).

- **Commission BIA :**

Le club est à la recherche d'un responsable de la commission BIA afin d'organiser les événements et faire le lien entre les différents acteurs.

Ce volontaire devra s'occuper de la partie administrative du dossier : déclaration dans SMILE et le suivi des demandes de subventions FFA, les contacts extérieurs en lien avec le BIA (établissements de l'éducation nationale, associations...).

En tant que responsable du CSA Vol Moteur, Cyril Dautriche continuera à assurer le lien avec les entités militaire telles que l'ANORAAE et les référents BIA de la base aérienne de Creil.

## **5. Points divers**

- **Reconduction de la convention avec l'ACRM :**

Mise en place pour la première fois en février 2023, la convention entre notre aéroclub et celui de l'ACRM (Aéroclub René Mouchotte) marque leur rapprochement en offrant la possibilité à leurs membres respectifs d'adhérer au club voisin pour un tarif préférentiel.

La validité de la convention s'arrête au 31 décembre de l'année en cours et n'a pas de reconduction tacite.

Le nombre de pilotes de l'ACRM qui ont bénéficié de la convention reste jusqu'à présent limité, avec 2 personnes en 2023 et 3 en 2024.

Ce rapprochement demeure positif, avec des activités interclubs proposées en 2024 (ateliers pédagogiques) et de nouvelles à venir (voyages...). Le renouvellement de la convention pour l'année 2025 est donc proposé au conseil d'administration.

➤ L'ensemble des administrateurs présents et représentés votent à l'unanimité la reconduction dans les conditions identiques à 2024 de la convention avec l'Aéroclub René Mouchotte (ACRM) pour l'année 2025.

Le Président de l'aéroclub du Valois procédera à la signature de la convention 2025 et la transmettra à l'ACRM pour contre-signature.

Daniel Cofflard propose d'organiser une rencontre avec l'AC Dassault voisin du nôtre, pour voir quels développements pourraient être faits conjointement.

- **Projets pour 2025 :**

Sont envisagés dans les prochains mois la réalisation des travaux suivants :

- Décoration du local de l'aéroclub ;
- Nouvelle peinture des barres de tractage pour qu'elles soient plus visibles ;
- Réfection de l'escalier de la mezzanine du hangar (accès à notre salle d'instruction et de réunion) ;
- Aménagement d'une bibliothèque dans la salle d'instruction en mezzanine ;
- Aménagement d'étagères dans le petit local attenant à la salle d'instruction en mezzanine ;
- Proposition de confection par le lycée technique *Marie Curie* de Nogent-sur-Oise de :
  - Une plaque décorative grande taille en métal ou bois du logo de l'aéroclub ;
  - Un support pour les barres de tractage avion dans le hangar ;
  - Une ou deux barres de tractage avion pliantes en alu ;
  - Des calles avion en résine ou alu adaptées aux carénages de trains de nos avions (trop bas pour les calles classiques du commerce) ;
  - Des médailles ou autres goodies gravés avec le logo de l'aéroclub.

Les travaux prévus sur les roulements des portes du hangar sont pour l'instant stoppés, en attente d'un financement par le gestionnaire de l'aérodrome (la SCAP) ou le propriétaire de l'aérodrome (la Région).

- **Suivi des avions sur *Flight Radar 24* :**

Ayant rencontré quelques soucis pour voir les trajectoires de l'ensemble des avions de la flotte de l'aéroclub sur le site *Flight Radar 24*, les instructeurs du club ont trouvé une autre solution par l'utilisation du site *Flight Aware*.

- **Mise à disposition de casques avions pour les membres de l'aéroclub :**

Sur la proposition du Responsable Pédagogique, l'aéroclub envisage de mettre en place un système de location de deux casques avion au profit des pilotes et leurs passagers.

L'acquisition de ces casques ainsi que les modalités de perception contre un montant modeste reste à mettre en place (casier à code, cahier de suivi de perception et réintégration...). Le coût de la location servira à rembourser l'achat du matériel et réaliser son entretien.

## **6. Conclusion du CA :**

La date de la prochaine réunion de CA est fixée au 12 février 2025 à 18h30 dans les locaux du club.

L'ordre du jour étant quasiment épuisé et les questions soulevées en séances débattues, la séance s'est achevée à 16h50.

Nicolas PINHAS  
Secrétaire Général



Pascal CHAGNON  
Président

